



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 26 juin 2013 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, président, madame la conseillère Denise Laferrière et messieurs les conseillers Alain Riel et Denis Tassé formant quorum du comité.

Sont également présents, messieurs Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Lambert, directeur général adjoint et M<sup>e</sup> Andrée Loyer, greffier adjoint.

Est absent, monsieur le conseiller Luc Montreuil.

**CE-2013-1050 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUE LE 5 JUIN 2013**

**CONSIDÉRANT QU'**une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue le 5 juin 2013 a été remise aux membres du comité exécutif :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adopte le procès-verbal comme soumis.

Adoptée

**CE-2013-1051\* RÈGLEMENT NUMÉRO 735-2013 AUTORISANT UNE DÉPENSE DE 1 573 440 \$ ET UN EMPRUNT DE 773 440 \$ POUR FINANCER LA PHASE X DU PROGRAMME RÉNOVATION QUÉBEC 2013-2014**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité recommande au conseil d'adopter le Règlement numéro 735-2013 autorisant une dépense de 1 573 440 \$ et un emprunt de 773 440 \$ pour financer la phase X du programme Rénovation Québec 2013-2014 de la Ville de Gatineau.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée

**CE-2013-1052\* RÈGLEMENT NUMÉRO 738-2013 AUTORISANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 3 860 000 \$ POUR ASSUMER LES FRAIS D'ACQUISITIONS DE PROPRIÉTÉS ET DE PRÉPARATION DU SITE POUR REVENTE, LE TOUT EN RELATION AVEC LES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES À RÉALISER SUR LA RUE MORIN ENTRE LES RUES DES BRAVES-DU-COIN ET GAGNON - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-VAL-TÉTREAU - DENISE LAFERRIÈRE**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité recommande au conseil d'adopter le Règlement numéro 738-2013 autorisant une dépense et un emprunt de 3 860 000 \$ pour assumer les frais d'acquisitions de propriétés et de préparation du site pour la revente, le tout en relation avec les travaux d'infrastructures à réaliser sur la rue Morin entre les rues des Braves-du-Coin et Gagnon.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée

**CE-2013-1053**     **SOUSSION 2013 SP 163 - ARÉNA BARIBEAU - RÉFECTION DE LA TOITURE PRINCIPALE - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DE BELLEVUE - SYLVIE GONEAU**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Toitures Lacharité (9112-3364 Québec inc.), 4530, boulevard Saint-Joseph, Drummondville, Québec, J2A 1B2, pour les travaux de réfection de huit bassins de toiture à l'aréna Baribeau pour un montant total de 404 700 \$, le tout en conformité avec les documents d'appels d'offres et sa soumission déposée en date du 16 mai 2013, cette dernière ayant déposé la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
18-13026-002-26513	387 100,52 \$	Enveloppe annuelle - Travaux de remplacement de toitures - Aréna Baribeau - Réfection de toitures
04-13493	17 599,48 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 20 juin 2013.

Adoptée

**CE-2013-1054**     **SOUSSION 2013 SI 141 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE DE LA MAISON DE LA CULTURE - SERVICE DES INFRASTRUCTURES**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Bouthillette Parizeau inc., 430, boulevard de l'Hôpital, bureau 210, Gatineau, Québec, J8V 1T7, pour la fourniture de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour l'optimisation énergétique de la maison de la culture pour un montant total de 43 690,50 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 16 mai 2013, et ce, étant la seule soumission s'étant qualifiée après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée à la résolution numéro CM-2012-589 en date du 19 juin 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
18-13032-002-26514	41 790,50 \$	Honoraires professionnels - Édifices et électricité - Optimisation énergétique - Maison de la culture
04-13493	1 900,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 20 juin 2013.

Adoptée

**CE-2013-1055\*** **RÈGLEMENT NUMÉRO 662-1-2013 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 662-2010 DANS LE BUT D'AUGMENTER LA DÉPENSE ET L'EMPRUNT DE 11 927 713 \$ ET PRÉVOIR LA FOURNITURE D'ÉQUIPEMENTS ET LA RÉALISATION DES TRAVAUX REQUIS DANS LE CADRE DU PROJET D'IMPLANTATION D'UN PROCÉDÉ DE DÉSINFECTION PAR RAYONNEMENT ULTRAVIOLET À L'USINE D'ÉPURATION DU SECTEUR DE GATINEAU - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - YVON BOUCHER**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité recommande au conseil d'adopter le Règlement numéro 662-1-2013 modifiant le règlement numéro 662-2010 dans le but d'augmenter la dépense et l'emprunt de 11 927 713 \$ et de prévoir la fourniture d'équipements et la réalisation des travaux requis dans le cadre du projet d'implantation d'un procédé de désinfection par rayonnement ultraviolet à l'usine d'épuration du secteur de Gatineau.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée

**CE-2013-1056\*** **RÈGLEMENT NUMÉRO 739-2013 AUTORISANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 5 850 000 \$ POUR PAYER LES HONORAIRES PROFESSIONNELS, LES FRAIS D'ACQUISITIONS DE TERRAINS ET DE PRÉPARATION DU SITE POUR LA REVENTE, LES TRAVAUX DE RÉFECTION DES SERVICES MUNICIPAUX AINSI QUE LES TRAVAUX DE RÉFECTION ET D'AMÉNAGEMENT DU RÉSEAU ROUTIER, LE TOUT, DANS LE CADRE DU PROJET DE LA RUE MORIN - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-VAL-TÉTREAULT - DENISE LAFERRIÈRE**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité recommande au conseil d'adopter le Règlement numéro 739-2013 autorisant une dépense et un emprunt de 5 850 000 \$ pour payer les honoraires professionnels, les frais d'acquisitions de terrain et de préparation du site pour la revente, les travaux de réfection des services municipaux ainsi que les travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier, le tout dans le cadre du projet de la rue Morin.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée

**CE-2013-1057** **RATIFICATION DE LA LISTE DES ACHATS ET DES LOCATIONS DE BIENS NON DURABLES NUMÉRO B-22 - 142 506,46 \$ - PÉRIODE DU 26 MAI AU 1<sup>er</sup> JUIN 2013**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité ratifie la liste des locations et des achats de biens non durables numéro B-22 au montant de 142 506,46 \$ pour la période du 26 mai au 1<sup>er</sup> juin 2013.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures en suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 20 juin 2013.

Adoptée

CE-2013-1058

**FERMETURE TEMPORAIRE DE LA RUE MORIN, SAUF POUR LA CIRCULATION LOCALE DANS LE CADRE DU FESTIVAL COUNTRY DU GRAND GATINEAU - 7 AU 11 AOÛT 2013**

**CONSIDÉRANT QUE** la corporation du Festival country du Grand Gatineau, conjointement avec la Ville de Gatineau, afin de dynamiser le milieu et que le Festival country du Grand Gatineau a été ciblé comme moyen;

**CONSIDÉRANT QUE** la fermeture temporaire de la rue Morin, sauf pour la circulation locale, est nécessaire afin d'organiser l'activité en toute sécurité;

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des travaux publics assure l'installation de la signalisation temporaire requise :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise la fermeture temporaire de la rue Morin, sauf pour la circulation locale, dans le cadre du Festival country du Grand Gatineau du 7 au 11 août 2013;

La Division de la voirie du Service des travaux publics est autorisée à procéder à l'installation de la signalisation réglementaire requise selon les directives de la Section de la circulation et de la sécurité routière de la Division de la planification et des services techniques du Service des infrastructures.

Le tout selon les plans numéro G08-049-02 et G08-049-03, aux conditions suivantes :

- Respecter les normes de la signalisation routière du Québec et de la Ville de Gatineau concernant les fermetures de rues;
- Assurer une voie d'urgence en tout temps durant l'événement;
- L'organisme s'engage à fournir à la Division des fêtes et festivals du Service des arts, de la culture et des lettres, deux semaines avant la tenue de l'événement, un certificat d'assurance responsabilité civile générale au montant de 3 000 000 \$ et s'engage également à dégager la Ville de Gatineau de toute responsabilité pour dommages à autrui pouvant résulter de la tenue de l'événement et désigner la Ville de Gatineau comme assurée additionnelle sur leur police d'assurance responsabilité civile.

Un certificat du trésorier a été émis le 20 juin 2013.

Adoptée

CE-2013-1059

**APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 21 - 29 861,87 \$ - ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 23 - 564 693,94 \$ - LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 23 - 8 535,59 \$ - LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 23 - 157 344,30 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 21, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 23, la liste des réquisitions numéro 23 ainsi que la liste des embauches numéro 23 :

<b>Numéro des listes</b>	<b>Descriptions</b>	<b>Montants</b>	<b>Périodes</b>
Liste PA numéro 21	Pièces de comptes à payer	29 861,87 \$	10 au 14 juin 2013
Liste PD numéro 23	Pièces de comptes à payer	564 693,94 \$	10 au 14 juin 2013
Liste des réquisitions numéro 23	Pièces de comptes à payer	8 535,59 \$	10 au 14 juin 2013
Liste des embauches numéro 23	Embauche de personnel temporaire	157 344,30 \$	3 au 7 juin 2013

Un certificat du trésorier a été émis le 20 juin 2013.

Adoptée

**CE-2013-1060      VENTE POUR TAXES 2013 - RETRAIT DE PROPRIÉTÉS**

**CONSIDÉRANT QUE** ce comité, en date du 16 avril 2013, a pris connaissance de la liste, préparée par le trésorier, des immeubles à l'égard desquels des taxes foncières sont impayées pour l'année 2011;

**CONSIDÉRANT QUE** conformément à la Loi des cités et villes, la municipalité doit obligatoirement signifier le propriétaire avant de procéder à la vente de sa propriété;

**CONSIDÉRANT** l'impossibilité de signifier certains propriétaires :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité ordonne le retrait des immeubles suivants de la liste de vente pour défaut de paiement des taxes foncières :

**Dossiers non signifiés**

- 5727-69-3895 000 0000
- 5831-96-3203 001 0007
- 5930-05-2844 003 0003
- 6340-59-5148 000 0000
- 6844-43-5567 000 0000
- 8443-02-5946 000 0000
- 8945-34-0909 000 0000

Adoptée

**CE-2013-1061      ADHÉSION DE MADAME SYLVIE GONEAU AU SEIN DE L'ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS, INDUSTRIELS ET COMMERÇANTS D'AYLMER - 112,50 \$****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 112,50 \$ à l'ordre de l'Association des professionnels, industriels et commerçants d'Aylmer, 53, rue Principale, Gatineau, Québec, J9H 3L4, pour l'adhésion de madame la conseillère Sylvie Goneau pour l'année 2013.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-11494-417	107,61 \$	Recherche et soutien - District électoral de Bellevue - Frais de recherche
04-13493	4,89 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 20 juin 2013.

Adoptée

**CE-2013-1062      SUBVENTION DE 150 \$ - OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE GATINEAU POUR LES ACTIVITÉS DU COMITÉ DES RÉSIDENTS L'AMICALE AUX 225, 235 ET 245, CHEMIN DE LA SAVANE - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE POINTE-GATINEAU ET DE BELLEVUE - LUC ANGERS ET SYLVIE GONEAU****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 150 \$ à l'ordre de l'Office municipal d'habitation de Gatineau, 227, chemin de la Savane, Gatineau, Québec, J8T 1R5, pour les activités du Comité des résidents l'Amicale aux 225, 235 et 245, chemin de la Savane.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79941-972	100 \$	Luc Angers - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79944-972	50 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 20 juin 2013.

Adoptée

**CE-2013-1063**

**SUBVENTION DE 300 \$ - CHEVALIERS DE COLOMB DE POINTE-GATINEAU, CONSEIL 5228 - ACTIVITÉ BÉNÉFICE - 17 AOÛT 2013 - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - YVON BOUCHER**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ à l'ordre des Chevaliers de colomb de Pointe-Gatineau, à l'attention de monsieur Laurent Desjardins, 635, boulevard de la Gappe, Gatineau, Québec, J8T 8G1, à titre de subvention pour une activité bénéfice qui aura lieu le 17 août 2013.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79946-972	300 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 20 juin 2013.

Adoptée

**CE-2013-1064**

**SUBVENTION DE 500 \$ - POINTE AUX JEUNES POUR LE PROJET « DES LIVRES POUR TOI » - MEMBRES DU CONSEIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre de Pointe aux Jeunes, 448, rue de Pointe-Gatineau, porte 1, Gatineau, Québec, J8T 2B7, à titre de subvention pour le projet « Des livres pour toi ».

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79932-972	100 \$	André Laframboise - De Lucerne - Aménagement - Subventions
02-79940-972	50 \$	Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions
02-79941-972	100 \$	Luc Angers - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79942-972	100 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de- l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79943-972	100 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79944-972	50 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 20 juin 2013.

Adoptée

**CE-2013-1065**     **SUBVENTION DE 600 \$ - ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELS DU VIEUX-GATINEAU POUR L'ORGANISATION DE VALORIFÊTE - 19 ET 20 OCTOBRE 2013 - MEMBRES DU CONSEIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 600 \$ à l'ordre de l'Association des gens d'affaires et professionnels du Vieux-Gatineau, 321 B, rue Notre-Dame, 2<sup>e</sup> étage, Gatineau, Québec, J8P 1L2, à titre de subvention pour l'organisation de Valorifête les 19 et 20 octobre 2013.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	100 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79942-972	100 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de-l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79943-972	100 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79944-972	100 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79945-972	200 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 20 juin 2013.

Adoptée

**CE-2013-1066**     **SUBVENTION DE 700 \$ - CENTRE INTER-SECTION POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UN BÂTIMENT POUR PERSONNES AYANT UN PROBLÈME DE SANTÉ MENTALE - MEMBRES DU CONSEIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 700 \$ à l'ordre du Centre Inter-Section, 1232, boulevard Saint-René Ouest, Gatineau, Québec, J8T 6H3, à titre de subvention pour le développement d'un bâtiment pour personnes ayant un problème de santé mentale.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	100 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79942-972	500 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de-l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79943-972	100 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 20 juin 2013.

Adoptée

**CE-2013-1067**     **AUTORISER LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE DURANT LA NUIT AINSI QUE LA FERMETURE DU BOULEVARD MALONEY OUEST ENTRE LE BOULEVARD GRÉBER ET LE BOULEVARD DE L'HÔPITAL - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE POINTE-GATINEAU ET DU CARREFOUR-DE-L'HÔPITAL - LUC ANGERS ET PATSY BOUTHILLETTE**

**CONSIDÉRANT QUE** des travaux de réfection de la chaussée du boulevard Maloney Ouest sont prévus, entre le boulevard Gréber et le boulevard de l'Hôpital;

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux comprennent, entre autres, l'enlèvement du pavage actuel et la mise en place d'un nouveau pavage;

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux nécessiteront la fermeture complète du boulevard Maloney Ouest;

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux seront réalisés durant les périodes les moins sollicitées en terme de circulation, soit la nuit entre 21 h et 6 h du dimanche au samedi;

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux devraient se tenir principalement durant le congé estival, soit entre le 8 juillet et le 4 octobre 2013;

**CONSIDÉRANT QUE** certains travaux peuvent être réalisés de jour le dimanche (2 à 3 récurrences) en fermetures partielles de voies de circulation;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 7 du Règlement numéro 44-2003 concernant le bruit sur le territoire de la ville de Gatineau stipule que les travaux effectués en dehors des heures permises, soit du lundi au samedi entre 7 h et 21 h, doivent être autorisés par le comité exécutif;

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux seront réalisés hors des périodes permises par le règlement numéro 44-2003 :

#### **PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise la réalisation de travaux de réfection de la chaussée durant la nuit ainsi que la fermeture complète du boulevard Maloney Ouest, entre le boulevard Gréber et le boulevard de l'Hôpital, en période nocturne, soit entre 21 h et 7 h, du dimanche au samedi, pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 octobre 2013.

**QUE** ce comité autorise l'exécution de travaux occasionnels de jour le dimanche ainsi que la fermeture partielle de voies de circulation.

Adoptée

CE-2013-1068

#### **SOUSSION 2013 SI 038 - AGRANDISSEMENT DU STATIONNEMENT DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LIMBOUR - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DE LIMBOUR - NICOLE CHAMPAGNE**

#### **PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Les Constructions et Pavage Jeskar inc., 5181, rue Amiens, suite 202, Montréal-Nord, Québec, H1G 6N9, pour effectuer les travaux d'agrandissement du stationnement du centre communautaire de Limbour, sur la base des prix forfaitaires et unitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 41 038,61 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 24 avril 2013, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
18-12036-002-26515	39 253,93 \$	Fonds de développement des communautés - Gatineau - Centre communautaire de Limbour - Stationnement
04-13493	1 784,68 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 21 juin 2013.

Adoptée



**CE-2013-1069\* SOUSSION 2013 SP 068 - AMÉNAGEMENT DES PARC DES CÈDRES, DE LA VAUDAIRE ET DESNOYERS - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICTS ÉLECTORAUX D'AYLMER, DE DESCHÊNES ET DU VERSANT - STEFAN PSENAK, ALAIN RIEL ET JOSEPH DE SYLVA**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité recommande au conseil d'adjuger aux firmes suivantes les contrats pour l'aménagement des parcs des Cèdres, de la Vaudaire et Desnoyers, le tout en conformité avec les documents d'appels d'offres et les soumissions déposées en date du 30 mai 2013, et ce, comme étant les plus basses soumissions reçues et conformes pour chacun des parcs à savoir :

- Paysagiste Envert et Fils (6535755 Canada inc.), 146, chemin Rang 6, Val-des-Monts, Québec, J8N 7R3, au montant de 255 245,87 \$ pour le parc des Cèdres et au montant de 151 007,02 \$ pour le parc de la Vaudaire, ces prix incluant les taxes.
- Pavage Inter Cité (130247 Canada inc.), 485, rue de Vernon, Gatineau, Québec, J9J 3K4, au montant de 40 751,16 \$, incluant les taxes pour le parc Desnoyers.

Les fonds à cette fin seront pris aux postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
06-30701-001-26389	200 000,00 \$	Travaux d'aménagement de parcs et espaces verts - Parc des Cèdres
18-12034-008-26390	44 145,81 \$	Fonds de développement des communautés - Travaux d'aménagement de parcs et espaces verts - Parc des Cèdres
Futur FDI	144 440,07 \$	Travaux d'aménagement de parcs et espaces verts - Parc de la Vaudaire
18-13007-016-26391	38 978,99 \$	Travaux d'aménagement de parcs et espaces verts - Parc Desnoyers
04-13493	19 439,21 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Le trésorier est autorisé à puiser à même la réserve des frais d'aménagements pour fins de parcs 2\$/m<sup>2</sup>, au poste budgétaire 17-99100, la somme de 144 440,07 \$ afin de financer les travaux d'aménagement du parc de la Vaudaire et à effectuer les écritures comptables requises pour donner suite à la présente.

De plus, le trésorier est autorisé à puiser une somme supplémentaire de 132 614,28 \$ à même la réserve des frais d'aménagements pour fins de parcs 2\$/m<sup>2</sup>, au poste budgétaire 17-99100, pour se doter de frais de contingences (10 %) lors de la construction, ainsi que pour l'achat de structures de jeux pour le parc de la Vaudaire et à effectuer les écritures comptables requises pour donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 21 juin 2013.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée

CE-2013-1070\*

**SOUSSION 2013 SP 168 - AMÉNAGEMENT DE DIVERS PARCS - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE LUCERNE, DE DESCHÊNES, DE POINTE-GATINEAU ET DE MASSON-ANGERS - ANDRÉ LAFRAMBOISE, ALAIN RIEL, LUC ANGERS ET LUC MONTREUIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité recommande au conseil d'adjuger les contrats aux firmes suivantes pour des travaux d'aménagement dans les parcs Elgin, Roger-St-Onge, des Abénaquis et Laflèche, basé sur les prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et leurs soumissions déposées en date du 21 mai 2013, ces dernières ayant déposé les plus basses soumissions reçues et conformes, à savoir :

**Parc Elgin :**

À la firme Exel Contracting inc., 19, rue Audet, unité A, Gatineau, Québec, J8Z 1Y1, au montant total approximatif de 6 832,96 \$, incluant les taxes.

**Parc Roger-St-Onge :**

À la firme Exel Contracting inc., 19, rue Audet, unité A, Gatineau, Québec, J8Z 1Y1, au montant total approximatif de 75 635,85 \$, incluant les taxes.

**Parc Abénaquis :**

À la firme Pavage Gadbois, 685, rue de Vernon, Gatineau, Québec, J9J 3K4, au montant total approximatif de 2 414,48 \$, incluant les taxes.

**Parc Laflèche :**

À la firme Exel Contracting inc., 19, rue Audet, unité A, Gatineau, Québec, J8Z 1Y1, au montant total approximatif de 19 961,95 \$, incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-13007-005-26342	6 535,82 \$	Plan quadriennal des parcs 2013 - Parc Elgin
18-13007-003-26343	2 309,48 \$	Plan quadriennal des parcs 2013 - Parc des Abénaquis
18-13007-007-26344	19 093,85 \$	Plan quadriennal des parcs 2013 - Parc Laflèche
Futur FDI	72 346,62 \$	Aménagement du parc Roger-St-Onge
04-13493	4 559,47 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Le trésorier est autorisé à puiser à même :

- la réserve des frais d'aménagements pour fins de parcs (\$/m<sup>2</sup>), au poste budgétaire 17-99100-000, la somme de 72 346,62 \$ pour le parc Roger-St-Onge et à effectuer les écritures comptables pour donner suite à la présente;
- la réserve des frais d'aménagements pour fins de parcs (\$/m<sup>2</sup>), au poste budgétaire 17-99100-000, une somme de 2 100,93 \$ pour le parc Roger-St-Onge afin de défrayer d'éventuels extras au contrat des travaux et à effectuer les écritures comptables requises pour donner suite à la présente;

- le surplus affecté, Redevances pour fins de parcs-Financement permanent, une somme de 5 000 \$ pour le parc Roger-St-Onge afin de défrayer d'éventuels extras au contrat des travaux et à effectuer les écritures comptables requises pour donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 21 juin 2013.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée

CE-2013-1071

**SOUSSION 2013 SP 179 - REMPLACEMENT D'UN PONCEAU - CHEMIN BAILLIE - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DE DESCHÊNES - ALAIN RIEL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Les Constructions B.G.P. (6958001 Canada inc.), 139, avenue Gatineau, Gatineau, Québec, J8T 4J7, pour le remplacement d'un ponceau chemin Baillie, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 132 866,72 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 28 mai 2013, cette dernière ayant déposé la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-11048-018-26516	127 088,65 \$	Inondations - Juin 2011 - Divers travaux - Chemin Baillie - Travaux
04-13493	5 778,07 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 21 juin 2013.

Adoptée

CE-2013-1072

**AUTORISER L'AJUSTEMENT FINAL DU COÛT DU MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR PLANS, DEVIS ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉFECTION SUR LA RUE LAVIOLETTE ET LE BOULEVARD GRÉBER - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE LIMBOUR, DU CARREFOUR-DE-L'HÔPITAL ET DU LAC-BEAUCHAMP - NICOLE CHAMPAGNE, PATSY BOUTHILLETTE ET STÉPHANE LAUZON**

**CONSIDÉRANT QUE** ce comité, par sa résolution numéro CE-2008-1934 en date du 10 décembre 2008, adjugeait le mandat au bureau d'ingénieurs-conseils CIMA+ pour préparer les plans et devis et effectuer la surveillance en résidence des travaux de réfection du boulevard Gréber au nord boulevard LaVérendrye et de la rue Laviolette entre les rues Gouin et Saint-René, appel d'offres 2008 SP 265, au montant de 428 360,63 \$, incluant les taxes;

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des infrastructures approuvait par les délégations de pouvoir numéros 88480 et 98359 des ajustements de coûts au montant total de 22 691,48 \$, incluant les taxes;

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des infrastructures recommande un ajustement supplémentaire de coûts de 20 042,23 \$, incluant les taxes, dû à une surveillance additionnelle et des services requis imprévus occasionnés par des conditions du site, des demandes de la Ville ainsi que des retards de l'entrepreneur :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité entérine les délégations de pouvoir numéros 88480 et 98359 pour un montant de 22 691,48 \$, incluant les taxes, et autorise l'ajustement final des honoraires professionnels d'un montant de 20 042,23 \$, incluant les taxes, à la firme d'ingénieurs-conseils CIMA+ dans le cadre du mandat octroyé en vertu de la soumission 2008 SP 265 pour la préparation de plans et devis et la surveillance en résidence des travaux de réfection du boulevard Gréber et de la rue Laviolette portant le coût total de ce mandat à un montant de 471 094,34 \$, incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
18-80002-024-26517	19 170,64 \$	Honoraires professionnels - Génie - Réfection du réseau routier
04-13493	871,59 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 21 juin 2013.

Adoptée

**CE-2013-1073**

**AUTORISER L'AJUSTEMENT DU COÛT DE LA SOUMISSION POUR UN MONTANT DE 464 861,85 \$ RÉALISÉ DANS LE CADRE DU PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DES RUES MONTCALM ET PAPINEAU - PPU - CENTRE-VILLE, LOT 2 - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-VAL-TÉTREAU - DENISE LAFERRIÈRE**

**CONSIDÉRANT QUE** ce comité, par sa résolution numéro CE-2011-1264 en date du 7 juillet 2011, a adjugé un contrat à la firme Construction Edelweiss inc. pour le réaménagement des rues Montcalm et Papineau – Lot 2, sur les bases des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission, pour un montant approximatif de 2 942 647,40 \$, incluant les taxes;

**CONSIDÉRANT QUE** la firme Construction Edelweiss inc. a soumis à la Ville le bordereau final des quantités réalisées ainsi que les travaux supplémentaires au coût de 464 861,85 \$, incluant les taxes;

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des infrastructures, par ses délégations de pouvoir numéros 100750 et 110428, accordait des ajustements au contrat, à l'entrepreneur Construction Edelweiss inc. pour des travaux supplémentaires, pour un montant de 96 302,01 \$, incluant les taxes;

**CONSIDÉRANT QU'UN** montant de 368 559,84 \$ a fait l'objet de vérification de la part de la firme CIMA+, expert conseil mandaté par la Ville de Gatineau, ainsi que par le Service des infrastructures, et ce, pour recommandation de paiement :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité :

- entérine les délégations de pouvoir numéros 100750 et 110428 au montant total de 96 302,01 \$, incluant les taxes, représentant une partie de l'ajustement de coût;
- approuve le montant de 368 559,84 \$, incluant les taxes, représentant ainsi l'ajustement final des travaux et portant le coût réel du contrat à un montant de 3 407 509,25 \$, le tout relié au projet de réaménagement des rues Montcalm et Papineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30674-040-26537	250 000,00 \$	Travaux de réfection et aménagement du réseau routier - Montcalm – Pavage - PRECO
06-30709-010-26538	102 384,29 \$	Travaux d'aménagement et embellissement des rues du centre-ville - Rue Montcalm
04-13493	16 175,55 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 21 juin 2013.

Adoptée

CE-2013-1074\*

**ENTENTE PORTANT SUR LA CONSTRUCTION EN TOUT OU EN PARTIE DES SERVICES MUNICIPAUX ET SUR LA PRISE EN CHARGE OU LE PARTAGE DES COÛTS RELATIFS À CES TRAVAUX POUR LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 69, RUE BOMBARDIER - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - YVON BOUCHER**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil a adopté le règlement numéro 98-2003 et ses amendements concernant l'entente relative à des travaux municipaux;

**CONSIDÉRANT QUE** le règlement numéro 98-2003 et ses amendements ont pour but d'assujettir la délivrance d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation à la conclusion d'une entente entre un requérant et la Ville portant sur la construction en tout ou en partie des services municipaux et sur la prise en charge ou le partage des coûts relatifs à ces travaux;

**CONSIDÉRANT QU'**une demande de permis de construction a été faite pour la propriété suivante :

Propriété/projet	Requérant
69, rue Bombardier	2998939 Canada inc. (Delta Électrique)

**CONSIDÉRANT QUE** la propriété visée par la demande de permis de construction est assujettie à la conclusion d'une entente en vertu du règlement numéro 98-2003 et ses amendements :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité recommande au conseil :

- d'accepter l'entente à intervenir entre la Ville de Gatineau et le requérant mentionné ci-haut pour l'assujettissement à la conclusion d'une entente en vertu du règlement numéro 98-2003 et ses amendements;
- d'autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier à signer l'entente relative à la construction en tout ou en partie des services municipaux et sur la prise en charge ou le partage des coûts relatifs à ces travaux décrétés au règlement numéro 98-2003 et ses amendements.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée

CE-2013-1075

**SOUSSION 2013 SP 074 - RÉFECTION DES SERVICES MUNICIPAUX - BASSIN 70 - SECTEUR DE LA RUE PAPINEAU - PHASES 1 ET 2 - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-VAL-TÉTREAU - DENISE LAFERRIÈRE**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Les Constructions CJRB inc., 3000, rue Anderson, Terrebonne, Québec, J6Y 1W1, pour la réfection des services municipaux du bassin 70, secteur de la rue Papineau, phases 1 et 2, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 2 481 850,35 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appels d'offres et sa soumission déposée en date du 11 juin 2013, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

**QUE** ce comité autorise la firme Les Constructions CJRB inc. et ses sous-traitants à effectuer des travaux hors des heures régulières pour la réalisation de travaux de réfection des services municipaux du bassin 70, secteur de la rue Papineau, phases 1 et 2, du vendredi 18 h au lundi 5 h, au cours de trois fins de semaine entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 août 2013.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
06-30695-011-26518	1 000 000,00 \$	Divers travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - TECQ - Rues Papineau et Kent - Bassin 70, phase 1
06-30698-002-26519	638 356,73 \$	Travaux de réseaux d'aqueduc et d'égouts - Remise en état - TECQ - Bassin 70 - Rue Papineau, phase 1 - Égouts
06-30698-003-26520	638 356,72 \$	Travaux de réseaux d'aqueduc et d'égouts - Remise en état - TECQ - Bassin 70 - Rue Papineau, phase 1 - Aqueduc
06-30709-005-26521	97 206,90 \$	Travaux d'aménagement et d'embellissement de rues du centre-ville - Rue Papineau
04-13493	107 930,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 25 juin 2013.

Adoptée

CE-2013-1076

**SOUSSION 2013 SP 148 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - SURVEILLANCE - RENOUELEMENT DE SERVICES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS - PROGRAMME TECQ 2013 - SERVICE DES INFRASTRUCTURES**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme CIMA+ s.e.n.c., au 420, boulevard Maloney Est, bureau 201, Gatineau, Québec, J8P 1E7, pour la fourniture de services professionnels pour la surveillance avec résidence d'un projet de renouvellement de services d'aqueduc et d'égouts sur les rues ou parties des rues Lafrance, David-Gaulin, Magnus Ouest, Hébert, Landry et Guindon dans le cadre d'un projet de type clés en main, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 142 844,94 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 23 mai 2013, et ce, étant la seule soumission reçue et s'étant qualifiée après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée à la résolution numéro CM-2012-589 en date du 19 juin 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30727-026-26522	136 632,94 \$	Réfection - Services municipaux - Secteur Mondoux - Honoraires professionnels
04-13493	6 212,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 25 juin 2013.

Adoptée

**CE-2013-1077**

**SOUSSION 2013 SP 161 - ATELIER ST-ALBERT - DÉMOLITION DU BÂTIMENT - PROJET 13-020 - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ELECTORAL DE MASSON-ANGER - LUC MONTREUIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Defran inc., 55, rue Breadner, Gatineau, Québec, J8Y 2L7, pour les travaux de démolition de l'atelier St-Albert, pour un montant total de 40 036,59 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appels d'offres et sa soumission déposée en date du 11 juin 2013, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11-11005-017-26523	7 257,23 \$	Travaux correctifs - Bâtiments - Démolition - Atelier St-Albert
11-12001-022-26524	31 038,26 \$	Travaux correctifs - Bâtiments municipaux - Démolition - Atelier St-Albert
04-13493	1 741,10 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 25 juin 2013.

Adoptée

**CE-2013-1078**

**SOUSSION 2013 SI 176 - FABRICATION ET INSTALLATION DE DALLES DE BÉTON POUR SUPPORTS À VÉLOS - SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Pavage Gadbois, 685, rue de Vernon, Gatineau, Québec, J9J 3K4, pour la fabrication et l'installation de dalles de béton pour supports à vélos, sur la base des prix unitaires indiqués à la formule de soumission, pour un montant approximatif de 32 365,46 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appels d'offres et sa soumission déposée en date du 30 mai 2013, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-47320-645-26525	30 957,96 \$	Plan d'action de la Politique environnementale - Fournitures spécialisées
04-13493	1 407,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 25 juin 2013.

Adoptée

CE-2013-1079

**SOUSSION 2013 SP 071 - RÉFECTION DES SERVICES MUNICIPAUX - BASSIN ROMÉO-LORRAIN, PHASE 4 - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - MAXIME PEDNEAUD-JOBIN**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Les Constructions CJRB inc., 3000, rue Anderson, Terrebonne, Québec, J6Y 1W1, pour la réfection des services municipaux - Bassin Roméo-Lorrain, phase 4, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 1 556 194,67 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 6 juin 2013, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30695-026-26526	372 000,00 \$	Divers travaux - Réfection et aménagement du réseau routier - Bassin Roméo-Lorrain
06-30730-028-26527	347 000,00 \$	Divers travaux - Réfection et aménagement du réseau routier - Buckingham - Bassin Roméo-Lorrain
06-30640-021-26528	384 759,66 \$	Travaux de réfection - Égouts, aqueduc - Égouts - Bassin Roméo-Lorrain, phase 4
06-30640-022-26529	384 759,67 \$	Travaux de réfection - Égouts, aqueduc - Aqueduc - Bassin Roméo-Lorrain, phase 4
04-13493	67 675,34 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 25 juin 2013.

Adoptée

CE-2013-1080

**SOUSSION 2013 SP 139 - INSPECTION TÉLÉVISÉE DES CONDUITES DE TÔLE ONDULÉE - SERVICE DES INFRASTRUCTURES**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme National Vaccum – Services égout-aqueduc inc., 2020, rue University, bureau 700, Montréal, Québec, H3A 2A5, pour l'inspection télévisée des conduites de tôle ondulée, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total révisé approximatif de 223 888,25 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appels d'offres et sa soumission déposée en date du 2 mai 2013, ce dernier ayant déposé la seule soumission conforme reçue.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-13008-003-26530	214 151,86 \$	Honoraires professionnels - Projets routiers, aqueduc et égouts - Égouts
04-13493	9 736,39 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 25 juin 2013.

Adoptée



**CE-2013-1081**      **SUBVENTION DE 600 \$ - MAISON D'ACCUEIL MUTCHMORE - CAMP DE JOUR DÉBUTANT LE 2 JUILLET 2013 - DISTRICT ÉLECTORAL DE SAINT-RAYMOND-VANIER - PIERRE PHILION**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 600 \$ à l'ordre de la Maison d'accueil Mutchmore, à l'attention de madame Johanne Riel, directrice générale, 142, rue Mutchmore, Gatineau, Québec, J8Y 3T7, à titre de subvention pour le camp de jour de juillet 2013 et débutant le 2 juillet.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-79937-972	600 \$	Pierre Philion - De Saint-Raymond– Vanier - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 25 juin 2013.

Adopte

**CE-2013-1082**      **SUBVENTION DE 1 000 \$ - FONDATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE GATINEAU - DÉFI CHAMPLAIN 2013 - DISTRICT ÉLECTORAL DE SAINT-RAYMOND-VANIER - PIERRE PHILION**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 000 \$ à l'ordre de la Fondation du Centre de santé et des services sociaux de Gatineau, à l'attention de monsieur Raymond Brunet, 116, boulevard Lionel-Émond, Gatineau, Québec, J8Y 1W7, à titre de subvention pour le Défi Champlain 2013.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-79937-972	1 000 \$	Pierre Philion - De Saint-Raymond– Vanier - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 25 juin 2013.

Adoptée

**CE-2013-1083**      **PARTICIPATION ET SUBVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL À UNE ACTIVITÉ DE LEVÉE DE FONDS AU PROFIT DU CENTRE ALIMENTAIRE AYLNER - 26 JUIN 2013 - 1 550 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise monsieur le conseiller Alain Riel à participer à une activité de levée de fonds au profit du Centre Alimentaire d'Aylmer le 26 juin 2013.

De plus, ce comité autorise messieurs les conseillers Alain Riel et Joseph De Sylva à subventionner cette activité pour un montant de 1 400 \$.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 1 550 \$ à l'ordre du Centre Alimentaire Aylmer, à l'attention de madame Donna Lévesque, 70, chemin Eardley, Gatineau, Québec, J9H 4K2, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79943-972	400 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79933-972	1 150 \$	Alain Riel - De Deschênes - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 25 juin 2013.

Adoptée

**CE-2013-1084**

**AFFECTATION TEMPORAIRE DE MONSIEUR SÉBASTIEN LAPOINTE AU POSTE DE CONTREMAÎTRE DE PROJETS - DIVISION DE L'ENTRETIEN DES ÉDIFICES - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu des politiques de gestion des dépenses municipales, il est nécessaire d'autoriser toute dépense supérieure à 25 000 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste temporaire de contremaître de projets, pour une durée de 36 mois, à la Division de l'entretien des édifices du Service des travaux publics, selon les normes et pratiques en vigueur :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte l'affectation temporaire de monsieur Sébastien Lapointe au poste de contremaître de projets, pour une période de 36 mois, à la Division de l'entretien des édifices du Service des travaux publics.

Le salaire de monsieur Sébastien Lapointe sera celui de la classe 2, 6<sup>e</sup> échelon de la politique salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau.

Monsieur Sébastien Lapointe est assujéti à l'ensemble des conditions de travail des employés cadres de la Ville de Gatineau.

Sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires 11-13005 et 18-13010.

Un certificat du trésorier a été émis le 25 juin 2013.

Adoptée

**CE-2013-0626D1**

**DÉPÔT DE DOCUMENT**

1. Dépôt de la liste des mouvements de personnel syndiqué en vertu du Règlement numéro 79-2002 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires - Période du 1<sup>er</sup> au 28 mai 2013

---

**MARC BUREAU**  
Maire et président  
Comité exécutif

---

**M<sup>c</sup> ANDRÉE LOYER**  
Greffier adjoint et secrétaire  
Comité exécutif